Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)

Version provisoire du Plan d'action en réponse aux recommandations de la deuxième évaluation de programme du FCPF

Version provisoire - 25 novembre 2016

Cette note présente un plan d'action continu, en réponse aux recommandations du rapport de la deuxième évaluation du FCPF sur la base des discussions du Comité de supervision, établi par le Comité des Participants d'après les commentaires initiaux apportés à la PC22.

Contexte

- 1. Le rapport de la deuxième évaluation du FCPF a été présenté par les consultants à la PC22 à Accra au Ghana, en octobre 2016. Le Comité de supervision a aussi fait le compte-rendu au CP des avancées de la finalisation et de l'approbation du rapport.
- 2. La FMT a organisé une session informelle lors de la réunion du CP à Accra, après la présentation du rapport et de ses recommandations par les consultants, afin de solliciter des commentaires sur les recommandations du rapport. La réponse conjointe aux recommandations de l'évaluation a pris en considération les commentaires apportés lors de cette réunion.
- 3. Concernant ce plan d'action continu, le Comité de supervision reconnaît que la session formelle visant à solliciter les commentaires du CP sur les recommandations du rapport et sur les prochaines étapes de mise en œuvre n'a pas encore été organisée. Le plan d'action est présenté dans une version provisoire, avec l'objectif de solliciter des commentaires virtuellement et à la PC23 en mars 2017.
- 4. Les prochaines étapes proposées dans la version provisoire du plan d'action, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation, placent implicitement la priorité sur les recommandations considérées urgentes, telles que celles liées au Fonds de préparation, prévu se clôturer en 2020. Pour définir les actions et les prochaines étapes, les recommandations connexes ont été regroupées.

Version provisoire du plan d'action

5. Par souci de clarté et de continuité, la numérotation des recommandations dans le Plan d'action proposé est alignée aux principales catégories {Fonds de préparation, Fonds Carbone et les deux fonds] et à la numérotation des recommandations initiales de l'évaluation, telles qu'elles ont été incluses dans la réponse aux recommandations. Cependant, la nomenclature suivante est utilisée pour faire référence aux recommandations. Par exemple, la recommandation 1 sous le Fonds de préparation, le Fonds Carbone et les deux fonds est désignée par R1. (RF), R1. (CF) et R1. (RF&CF) respectivement. Le rapport d'évaluation final, avec la réponse aux recommandations, est disponible à http://www.forestcarbonpartnership.org/monitoring-and-evaluation-0

	Recommandation	Prochaines étapes en réponse aux
		recommandations
	Recommandations adressées au Fonds de préparation (RF)	
R1. (RF) liée	Continuer de travailler sur la mise en œuvre	Le Comité de supervision convient que cette
à la R2.	de la préparation à la REDD à travers le	recommandation va de pair avec la R2 (RF&CF), car les
(RF&CF)	Cadre de préparation structuré du FCPF. Le CP devrait continuer de soutenir les Pays REDD dans leur préparation à la REDD et la mise en œuvre, en s'appuyant sur les	deux sont liées à l'appui aux Pays REDD pour la mise en œuvre de la préparation. De plus, ces recommandations sont jugées prioritaires pour l'action, en raison de la clôture du Fonds de préparation en 2020 et de l'importance de l'appui
	expériences positives avec le FCPF jusqu'à présent.	pour la conception et la mise en œuvre des Programmes de réduction des émissions.
	R2. (RF&CF) : Continuer d'apporter un appui technique aux Pays REDD, adapté aux besoins de chaque pays. La FMT devrait	La FMT rédigera une Note provisoire, à temps pour être discutée à la PC23, afin de solliciter l'opinion des Participants et des Partenaires à la mise en œuvre.
	continuer à fournir aux Points focaux nationaux de la REDD et au personnel technique une assistance technique et de renforcement des capacités adaptée, particulièrement sur les sujets qui peuvent accroître l'efficacité. L'appui technique peut aussi aider les Pays REDD à identifier des options pour combler les déficits de financement lors de la mise en œuvre des Projets de réduction des émissions.	Parmi les sujets à inclure dans la Note se trouvent l'optimisation de l'appui aux pays pour la préparation ; la considération d'autres formes possibles d'appui qui peuvent servir de leviers aux pays, dans le contexte émergent des Engagements déterminés au niveau national et du Fonds vert pour le climat ; les implications du déploiement d'efforts de préparation, à travers le Fonds de préparation du FCPF avant sa date de clôture, dans le contexte émergent de REDD+ mondialement, et d'autres opportunités qui peuvent servir de leviers aux pays en-dehors du FCPF.
		D'autres questions pertinentes seront posées lors de la rédaction de la Note de la FMT: (i) si le RF et le CF peuvent être plus efficaces en continuant à apporter le même type d'appui; (ii) si le FCPF doit apporter le même niveau d'appui intensif à tous les pays et (iii) s'il y a des domaines spécifiques où un appui sur mesure peut aider à accélérer la mise en œuvre de la REDD+.
R2. (RF) liée	Améliorer les décaissements pour la	Comme indiqué dans la réponse conjointe aux
à la R4. (RF)	préparation à la REDD au niveau des pays.	recommandations, une action proactive sur les
	La FMT devrait faciliter l'apport d'assistance	questions de passation des marchés, tels que le
	technique, à la demande des Pays REDD,	regroupement des contrats, les formations, etc. est
	pour l'achat de biens et de services (contrats de consultants) pour la mise en œuvre de la	déjà en cours dans plusieurs pays. La réponse juge qu'accorder la priorité de l'assistance technique aux
	de consultants) pour la mise en œuvre de la	qu'accorder la priorite de l'assistance technique aux

préparation à la REDD. Les appels d'offre pour les contrats d'assistance technique peuvent être regroupés et classés pour que plusieurs composantes de la préparation à la REDD (facteurs de déforestation, stratégie de REDD+, ESES/CGES) soient assurées par le même prestataire. Ceci peut aussi réduire les ressources nécessaires à la supervision du travail. Accorder la priorité de l'assistance technique aux pays ayant le plus de fonds non décaissés.

R4. (RF): Accroître l'efficacité avec davantage de transparence et de redevabilité. La FMT et les Partenaires à la mise en œuvre au niveau des pays devraient travailler ensemble, afin de réduire les décalages entre l'allocation des fonds par le CP et l'approbation et la signature des subventions par le Partenaire à la mise en œuvre. Ceci est très important pour les décisions de subvention prises par le CP de financement supplémentaire (5 millions USD). Accorder la priorité de l'appui de la FMT et des Partenaires à la mise en œuvre aux Pays REDD « coincés », où les décaissements ont été lents (retards de plus de six mois) ou avec un montant élevé de fonds non décaissés (plus de 2 millions USD non décaissés après trois ans). Améliorer la transparence et la redevabilité concernant les décaissements en retard, avec un compte-rendu des actions prises et des raisons par les Partenaires à la mise en œuvre au CP. Des critères de suivi adaptés pour les décaissements devraient être établis et les résultats postés sur le site du FCPF. Les critères devraient aussi être inclus

subventions non décaissées les plus élevées ne permettrait pas de résoudre le problème, car d'autres facteurs limitant le décaissement existent dans les pays. Un suivi rigoureux du portfolio est déjà en cours, afin de résoudre les problèmes de décaissement au cas par cas.

Cette recommandation sera traitée conjointement avec la R4. RF sur l'amélioration de l'efficacité des décaissements du Fonds de préparation au niveau des pays.

Une Note de la FMT (avec la contribution des Partenaires à la mise en œuvre) sur les options pour améliorer l'efficacité de la signature et de la mise en œuvre des accords de subvention, ainsi que sur les options que peut prendre le CP en cas de retards excessifs, sera rédigée à temps pour considération à la PC23.

R3. (RF) liée

Produire des outils utiles pour appuyer la mise en œuvre de l'ESES/CGES. Le CP

dans le Cadre de S&E révisé.

Des mesures initiales pour renforcer l'appui aux pays pour l'ESES ont été prises par la FMT, en réponse à la

à R2. (CF)

devrait demander à la FMT d'élaborer des directives sur l'échelonnement de l'ESES/CGES et d'autres composantes de la mise en œuvre de la préparation à la REDD, en particulier pour l'élaboration de la Stratégie nationale de REDD+. De plus, produire un modèle structuré d'ESES/CGES, avec des directives, des obligations et des étapes de mise en œuvre détaillées. Ce format peut inclure des directives pour assurer la synergie du travail d'ESES/CGES, afin de respecter les obligations de sauvegarde du Partenaire à la mise en œuvre, du PIF et de la CCNUCC. Cette tâche est une priorité.

R2. (CF) Inclure des directives détaillées sur la gestion des consultations pendant le processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes.

première évaluation. Comme les consultations font partie intégrale du processus d'ESES, cette recommandation est étroitement liée à la R2. (CF), portant sur d'autres directives aux pays sur les consultations pour la préparation de l'ER-PD, y compris la nécessité de prendre en compte les aspects de communication sur la REDD+ au niveau des pays, afin de gérer les attentes.

La FMT préparera une courte présentation, incluant des suggestions de formes faisables d'appui pour l'ESES (telles que les leçons apprises d'autres pays qui ont appliqué l'ESES, les échanges Sud-Sud) et de directives supplémentaires en matière de consultations et de communications pendant la préparation de l'ER-PD. La présentation sera faite à la PC23 pour solliciter les commentaires des Participants et des Partenaires à la mise en œuvre.

R4. (RF)

Accroître l'efficacité avec davantage de transparence et de redevabilité. La FMT et les Partenaires à la mise en œuvre au niveau des pays devraient travailler ensemble, afin de réduire les décalages entre l'allocation des fonds par le CP et l'approbation et la signature des subventions par le Partenaire à la mise en œuvre. Ceci est très important pour les décisions de subvention prises par le CP de financement supplémentaire (5 millions USD). Accorder la priorité de l'appui de la FMT et des Partenaires à la mise en œuvre aux Pays REDD « coincés », où les décaissements ont été lents (retards de plus de six mois) ou avec un montant élevé de fonds non décaissés (plus de 2 millions USD non décaissés après trois ans). Améliorer la

Traité sous R2. (RF).

	transparence et la redevabilité concernant	
	les décaissements en retard, avec un	
	compte-rendu des actions prises et des	
	raisons par les Partenaires à la mise en	
	œuvre au CP. Des critères de suivi adaptés	
	pour les décaissements devraient être	
	établis et les résultats postés sur le site du	
	FCPF. Les critères devraient aussi être inclus	
	dans le Cadre de S&E révisé.	
	Recommandations adressées au Fonds	
	Carbone	
R1. (CF)	Revoir le Cadre méthodologique et, le cas	La FMT rédigera une note d'information évaluant les
	échéant, l'harmoniser avec les	points communs et les différences entre les principes
	méthodes/systèmes et les directives de la	du Cadre méthodologique et d'autres standards,
	CCNUCC/du GIEC, afin de réduire la lourdeur	comme ceux de la CCNUCC, et une fois que les
	des rapports par les Pays REDD au Fonds	directives du GCF sur la REDD+ sont finalisées. La
	Carbone et à la CCNUCC. Présenter les	réponse conjointe a noté que les pays sont dans le
	résultats à une réunion du CP et une réunion	processus d'application du Cadre méthodologique et
	du Fonds Carbone avec un rapport joint.	que ce dernier est revu en continu, comme cela a été
		le cas en juin 2016.
R2. (CF)	Inclure des directives détaillées sur la	Traitée avec la R3. (RF) ci-dessus.
	gestion des consultations pendant le	
	gestion des consultations pendant le processus de formulation de l'ER-PIN, en	
	processus de formulation de l'ER-PIN, en	
	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations	
	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient	
	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et	
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut	Le Comité de supervision considère que cette
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes.	Le Comité de supervision considère que cette recommandation mériterait une réflexion plus
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur	recommandation mériterait une réflexion plus
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur privé, faire levier et accroître l'engagement	recommandation mériterait une réflexion plus poussée, pour élaborer une stratégie d'engagement
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur privé, faire levier et accroître l'engagement et la participation du secteur privé dans le	recommandation mériterait une réflexion plus poussée, pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé pour les programmes à grande
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur privé, faire levier et accroître l'engagement et la participation du secteur privé dans le FCPF. Le programme pour le secteur privé	recommandation mériterait une réflexion plus poussée, pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé pour les programmes à grande échelle. La FMT organisera une réunion webex des
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur privé, faire levier et accroître l'engagement et la participation du secteur privé dans le FCPF. Le programme pour le secteur privé peut, par exemple, faire le lien avec Science-	recommandation mériterait une réflexion plus poussée, pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé pour les programmes à grande échelle. La FMT organisera une réunion webex des Participants au Fonds Carbone, y compris les membres
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur privé, faire levier et accroître l'engagement et la participation du secteur privé dans le FCPF. Le programme pour le secteur privé peut, par exemple, faire le lien avec Science-Based Targets. Le FCPF peut exécuter le	recommandation mériterait une réflexion plus poussée, pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé pour les programmes à grande échelle. La FMT organisera une réunion webex des Participants au Fonds Carbone, y compris les membres du Comité de supervision, début janvier 2017, pour
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur privé, faire levier et accroître l'engagement et la participation du secteur privé dans le FCPF. Le programme pour le secteur privé peut, par exemple, faire le lien avec Science-Based Targets. Le FCPF peut exécuter le programme sous le Mécanisme en faveur du	recommandation mériterait une réflexion plus poussée, pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé pour les programmes à grande échelle. La FMT organisera une réunion webex des Participants au Fonds Carbone, y compris les membres du Comité de supervision, début janvier 2017, pour réfléchir ensemble / solliciter des commentaires
R3. (CF)	processus de formulation de l'ER-PIN, en mettant l'accent sur les consultations ciblées. Les directives détaillées devraient être présentées dans le modèle d'ER-PIN et sous forme de note d'orientation, qui peut être utilisée par d'autres programmes. Créer un programme pour le secteur privé pour augmenter l'implication du secteur privé, faire levier et accroître l'engagement et la participation du secteur privé dans le FCPF. Le programme pour le secteur privé peut, par exemple, faire le lien avec Science-Based Targets. Le FCPF peut exécuter le programme sous le Mécanisme en faveur du secteur privé du Fonds vert pour le climat	recommandation mériterait une réflexion plus poussée, pour élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé pour les programmes à grande échelle. La FMT organisera une réunion webex des Participants au Fonds Carbone, y compris les membres du Comité de supervision, début janvier 2017, pour réfléchir ensemble / solliciter des commentaires préalables sur la stratégie d'engagement du secteur

	Intensifier les efforts pour établir des partenariats directs avec des multinationales, au-delà de la consultation pour la mise en œuvre des Programmes de réduction des émissions. Fournir un	du FIP et du FEM entre autres, la FMT rédigera un document de discussion définissant l'objectif, la portée et les moyens pour l'engagement du secteur privé, à temps pour la réunion du Fonds Carbone en avril/mai 2017 (CF16).
	argument économique clair pour susciter l'intérêt du secteur privé.	
R4. (CF)	Réviser la Charte pour réduire le seuil minimal de 5 millions USD d'entrée dans le Fonds Carbone, afin de susciter l'intérêt de	La réponse conjointe aux recommandations est en désaccord avec cette recommandation. Aucune action supplémentaire n'est requise.
	contributeurs potentiels plus petits. Recommandations adressées aux deux	
	fonds	
R1. (RF&CF)	Renforcer l'harmonisation entre les	Le Comité de supervision a convenu de solliciter les
iti. (iti dei)	stratégies d'engagement national des	points de vue des Participants à la PC23 et de prendre
	Partenaires à la mise en œuvre et les	ensuite des décisions quant à une action
	planifications de REDD+ des pays. Les	supplémentaire.
	Partenaires à la mise en œuvre devraient	
	examiner les options pour harmoniser les	
	stratégies nationales des Partenaires à la	
	mise en œuvre et les planifications	
	nationales de REDD+. Les unités nationales	
	de gestion des Partenaires à la mise en	
	œuvre devraient indiquer les adéquations et	
	les décalages entre les stratégies	
	d'engagement et les planifications	
	nationales de REDD+. Pour améliorer la	
	transparence et la redevabilité, le Rapport	
	sur les subventions et le suivi du Partenaire à	
	la mise en œuvre peut servir de base à cette action.	
R2. (RF&CF)	Continuer d'apporter un appui technique	Traitée avec la R1. (RF) ci-dessus.
NZ. (NI QCI)	aux Pays REDD, adapté aux besoins de	Traitee avec la N1. (N1) Ci-dessus.
	chaque pays.	
R3. (RF&CF)	Consolider le système de rapportage du	Sera considérée en conjonction avec la
,	FCPF. Le système du rapportage du FCPF	recommandation R8. (RF&CF) sur la révision du Cadre
	devrait être renforcé en révisant le modèle	de S&E. Une fois le Cadre révisé, les révisions
	de Rapport annuel des Pays REDD, afin de	nécessaires des rapports annuels des pays seront
	l'harmoniser avec le Cadre de S&E mis à	effectuées.
	jour. Le FCPF devrait continuer à utiliser le	

système des « feux de circulation » des rapports annuels, tant qu'il est aligné au Cadre de S&E et réalisé de la même façon par tous les Pays REDD. Les modèles de rapport d'avancement pour les Partenaires à la mise en œuvre devraient aussi être harmonisés au Cadre de S&E. Améliorer la transparence, la communication et la capacité du FCPF à faire le suivi des attentes des parties prenantes en encourageant les OSC nationales – et les populations autochtones le cas échéant – à apporter une réponse au Rapport annuel d'avancement des pays. Télécharger la soumission à la page du FCPF sur le Pays REDD sur le site du FCPF.

Changer le Partenaire à la mise en œuvre

R4. (RF&CF)

du Programme de renforcement des capacités des PA et des OSC et remanier le Programme. Le CP devrait transférer la gestion du Programme du renforcement des capacités à un Partenaire à la mise en œuvre dont les règles internes de gestion permettent une administration plus souple d'un mécanisme de gestion des petites subventions. Le CP devrait aussi augmenter considérablement le financement alloué au Programme. Affecter un financement pour s'assurer que les Observateurs (de toutes les catégories) puissent postuler aux projets. Formuler un Cadre de S&E et une Stratégie d'apprentissage pour le Programme.

La réponse conjointe est partiellement d'accord avec cette recommandation, compte tenu du progrès réalisé dans la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des PA et des OSC depuis que la seconde évaluation a été commandée. Les subventions du programme de renforcement des capacités des PA et des OSC ont déjà été engagées et le programme est désormais en cours d'exécution. Opérer des changements/ un transfert du programme actuel vers un autre dispositif ne serait pas utile à ce stade. La FMT fera une mise à jour sur l'exécution du programme lors de la PC23.

À la PC23, des commentaires préalables pourraient être sollicités sur d'autres aspects de la recommandation, comme avoir un financement séparé pour tous les Observateurs pour profiter du Programme de renforcement des capacités, et envisager une approche programmatique avec un seul guichet pour canaliser les fonds à travers la Banque mondiale.

R5.(RF&CF)

Formuler et mettre en œuvre une stratégie d'intégration de la dimension du genre. Le CP devrait prendre une décision sur la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie d'intégration de la dimension du

Comme mentionné dans la réponse conjointe, l'intégration de la dimension du genre est un travail en cours. Le CP a approuvé un budget de 411.000 USD pour amorcer les activités liées au genre dans le contexte de la REDD+. La FMT examinera d'autres genre, incluant un plan de travail et un budget associé pour permettre sa mise en œuvre. Réviser la Charte pour formaliser le siège d'observateur représentant les femmes. opportunités pour assurer la synergie avec la Stratégie de la Banque mondiale pour le genre et les efforts en cours, à travers le PROFOR et d'autres Partenaires à la mise en œuvre.

En plus, la révision du Cadre de S&E considèrera l'inclusion d'indicateurs appropriés pour suivre l'inclusion de la dimension du genre.

Le CP pourrait souhaiter envisager la formalisation du siège d'observateur représentant les femmes à la PC24.

R6. (RF&CF)

Les Pays REDD devraient continuer à œuvrer pour inclure des parties prenantes multisectorielles dans les dialogues et les dispositifs institutionnels pour la REDD+, particulièrement pendant la préparation et la mise en œuvre des Programmes de réduction des émissions. Présenter les cas de réussite d'acteurs multisectoriels au sein des institutions et des dialogues lors des réunions du CP.

Le CP pourrait souhaiter envisager des moyens pour encourager la participation d'autres partenaires sectoriels (autres que les ministères de l'environnement/ des forêts) dans les forums d'échange de connaissance / pertinents et les réunions du CP.

Le CP, y compris les Pays REDD, pourrait examiner comment dynamiser les dialogues multisectoriels au niveau national, au-delà de la simple invitation au pays à rapporter / présenter des exemples de cas de dialogues multisectoriels efficaces.

Des commentaires préalables seront sollicités à la PC23 et d'autres actions prises conformément aux directives du CP.

R7. (RF&CF)

Concevoir et mettre en œuvre une Stratégie finale de partage des connaissances et de **communication.** Le CP devrait approuver une décision pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie complète de partage des connaissances et de communication. Le processus de formulation devrait être sous-traité à une organisation ou une entreprise spécialisée, afin de réduire le risque d'induire une charge superflue pour la FMT dans sa gestion du Fonds. La stratégie devrait être formulée en coordination avec d'autres initiatives forestières de la Banque mondiale et d'autres partenaires à la mise en œuvre, afin de renforcer les synergies et d'harmoniser les messages. Renforcer la

La FMT préparera une stratégie sur les connaissances et la communication, y compris un plan d'action annuel pour l'AF18. La stratégie et le plan d'action, assorti d'un budget, seront présentés à la PC23 pour commentaires et approbation.

Le Cadre de S&E sera adapté pour inclure des indicateurs pertinents pour le suivi de l'efficacité du partage des communications et des connaissances.

dimension de partage des connaissances du FCPF pour dépasser le simple partage et se consacrer à la génération des connaissances. La Stratégie de partage des connaissances et de communication devrait inclure des indicateurs et des outils de S&E qui permettent le suivi systématique de la satisfaction des utilisateurs et l'apprentissage à partir de produits et événements liés au savoir.

R8. (RF&CF) liées à la R3 (RF&CF) et à la R1 (FE)

Réviser le Cadre de S&E du FCPF. La FMT devrait demander au CP une révision du Cadre de S&E (2013). La Cadre de S&E révisé devrait se fonder sur des objectifs réalisables, sur la base d'hypothèses avec un plan d'atténuation des risques. Le nouveau Cadre de S&E devrait aussi produire un outil de suivi qui permet à toute partie prenante d'obtenir une image instantanée de la situation de la mise en œuvre de la préparation à la REDD, au niveau du portfolio, dans les Pays REDD (i.e. harmonisation du tableau de bord du FCPF et du Cadre de S&E). Les indicateurs et les cibles du Fonds Carbone devraient être révisés pour traduire l'extension de l'échéancier du Fonds Carbone jusqu'en 2025.

L'action relative à cette recommandation sera envisagée avec les aspects pertinents de la R1. (FEci-dessous) et de la R3 (RF&CF ci-dessus). La révision du Cadre de S&E est envisagée pour revoir et harmoniser les cibles et les indicateurs du Cadre de S&E, y compris pour le suivi de l'efficacité de la communication (R7 (RF&CF) et inclusion du genre), dans le contexte des modifications des hypothèses depuis 2011, lorsque le Cadre de S&E a été rédigé pour la première fois. La FMT lancera les prochaines étapes pour élaborer les TdR de recrutement d'un expert, afin de démarrer ce processus en janvier 2017, et sollicitera les commentaires du Comité de supervision et des Partenaires à la mise en œuvre sur les TdR. La FMT fera une mise à jour à la PC23. Il est suggéré qu'harmoniser les systèmes de rapportage des pays (R3. (RF&CF)) et les options pour les évaluations futures du FCPF (R1. (FE)) soient inclus dans le champ d'application du travail du consultant qui dirigera la révision du Cadre de S&E, commandée pour cette recommandation. De plus, la FMT fera appel aux autres évaluations externes du FCPF (IEG, NICFI etc.) pour identifier le potentiel de synergie et fera un compte rendu à la PC23. La FMT est en passe d'améliorer l'outil de suivi au niveau du Fonds, pour le suivi de la préparation et pourrait envisager un outil de suivi similaire pour les

étapes marquantes du Fonds Carbone. La FMT

présentera un tel outil à la CF16.

Recommandation pour les évaluations

	futures	
R1. (FE)	Mettre en œuvre les évaluations en temps	La réponse conjointe convient qu'il n'est pas
	réel et sous un contrat-cadre. Le CP devrait	nécessaire d'amender la Charte du FCPF pour
	amender la Charte concernant les	l'objectif et la fréquence des évaluations.
	évaluations et établir une évaluation en	L'aspect pertinent de la recommandation, proposant
	temps réel, indépendante, sous un contrat-	que le CP considère d'autres formes d'évaluation, est
	cadre, pour évaluer et apporter des	prise en compte sous la R8. (RF&CF).
	commentaires en temps voulu, ainsi qu'offrir	
	une opportunité de facilitation de	
	l'apprentissage sur les accomplissements et	
	les défis du FCPF. Afin de faciliter le travail	
	des équipes d'évaluation futures, la FMT, les	
	Partenaires à la mise en œuvre et les Pays	
	REDD devraient améliorer la disponibilité	
	des coordonnées des parties prenantes. De	
	plus, fournir suffisamment de ressources	
	pour tirer pleinement les enseignements du	
	terrain et obtenir les commentaires des	
	parties prenantes de tous les continents, en	
	augmentant le nombre de visites sur le	
	terrain et de recrutement de consultants	
	locaux. Cette deuxième évaluation montre	
	qu'il est particulièrement difficile d'obtenir	
	des informations de première main en	
	Afrique et dans les petites îles, en raison des	
	difficultés de communication. S'assurer que	
	toutes les entités qui doivent assurer un suivi	
	des recommandations des évaluations, y	
	compris le CP, apportent une réponse	
	systématique, afin de respecter la norme de	
	qualité de l'OCDE-CAD pour les évaluations.	